

## L'APPORT DE LA THÉORIE ICONIQUE DU SIGNE À LA NAISSANCE DE LA LINGUISTIQUE COMPARÉE.

LUCA NOBILE<sup>1</sup>

**ABSTRACT.** The first page of Franz Bopp's *Vergleichende Grammatik* (1833-1849) distances the iconic theory which had dominated European linguistics during Revolution and Napoleon's time. Nevertheless, this explicit, political discontinuation cannot delete the implicit, epistemological continuity the Bopp's technical terminology reveals in the same page. Particularly, the adjectival pair "physic and mechanic (laws)" comes from Charles de Brosses' *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* (1765). In this title, the pair precisely indicates the two most important innovations the iconic theory of XVIII century introduces in the sciences of language. "Mechanic" means that it provides a logical foundation for the natural origin of language, against traditional, theological theories based on the Aristotelian arbitrariness. This logical demonstration definitely opens the epistemological space of prehistory in linguistics, allowing Bopp to place in it the Indo-European family (1816). "Physic" means that the iconic theory requires the articulatory phonetics to be applied systematically to the etymological studies, against traditional, writing perspectives. This methodological innovation establishes the centrality of homorganic changes, allowing Jacob Grimm to formulate his Sound Shift law (1822).

*Keywords:* iconicity, arbitrariness, origin of language, articulatory phonetics, sign

1. Le syntagme *linguistique comparée* possède aujourd'hui un référent précis dans l'histoire des idées linguistiques : il désigne la tradition d'études, née en Allemagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que la plupart des historiens considèrent comme la première école de linguistique moderne, dotée d'une méthode scientifique.

Bien que le terme *linguistik* soit attesté en allemand depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et que le terme *linguistique* en français (1826) précède de quarante ans la diffusion de la méthode comparatiste en France (1866), on a tendance à associer la naissance de la « linguistique » à l'hégémonie que cette méthode a exercée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut citer comme dates encadrant cette primauté séculaire, d'une part 1816, année du *Konjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache* de Franz

---

<sup>1</sup> Sorbonne Nouvelle-Paris - 3: JE 2498 SELOEN « Sémantique Logique Énonciation », UMR 7597 HTL « Histoire des Théories Linguistiques », E-mail : luca.nobile@univ-paris3.fr

Bopp, et d'autre part 1916, année du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure qui, en partant de cette même tradition, semble rétablir le primat d'une linguistique idiosynchrone. Entre ces deux dates, les grandes étapes du premier comparatisme sont marquées par la *Deutsche Grammatik* (1819<sup>1</sup> ; 1822-1837<sup>2</sup>) et le *Deutsches Wörterbuch* (1854-1960) de Jacob Grimm (le deuxième avec son frère Wilhelm), par la *Grammatik der romanischen Sprachen* (1836-1838) et le *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* (1853) de Friedrich Diez, ainsi que par la grande *Vergleichende Grammatik* du même Bopp (1833-1852). Ce dernier apparaît donc comme le principal responsable de la diffusion du terme *comparée* dans la linguistique européenne, notamment à partir de la traduction française de son ouvrage, la *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, publiée par Michel Bréal en 1866. Il faut pourtant remarquer que l'adjectif lui aussi est déjà employé depuis longtemps dans le domaine linguistique : Charles de Brosses l'utilise par exemple couramment dans son *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* (1765), tandis que Joseph de Guignes lui consacre le premier un titre, en publiant sa célèbre et controversée *Lettre de Pékin sur la langue et l'écriture chinoise comparée avec celle des Egyptiens* (1773).

Si le syntagme *linguistique comparée* désigne donc la méthode comparatiste née au XIX<sup>e</sup> siècle, les termes techniques qui le composent précèdent cette méthode de plusieurs décennies. Or, cette antériorité lexicale peut être envisagée comme le symbole d'une antériorité culturelle, dans la mesure où certains des composants épistémologiques fondamentaux de la nouvelle méthode peuvent être mis en rapport de façon précise avec certains apports innovants de la linguistique matérialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle.

2. Il a déjà été remarqué que la préface de la première édition de la *Vergleichende Grammatik* s'ouvre avec une prise de distance explicite avec le « mystère des racines », c'est-à-dire avec la problématique de l'origine et de la nature du langage qui avait fait orienter le débat du XVIII<sup>e</sup> siècle vers une théorie iconique du signe :

Je me propose de donner dans cet ouvrage une description de l'organisme des différentes langues qui sont nommées sur le titre, de comparer entre eux les faits de même nature, d'étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes, et de rechercher l'origine des formes qui expriment les rapports grammaticaux. Il n'y a que le mystère des racines ou, en d'autres termes, la cause pour laquelle telle conception primitive est marquée par tel son et non par tel autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer ; nous n'examinerons point, par exemple, pourquoi la racine *I* signifie « aller » et non « s'arrêter », et pourquoi le groupe phonique *STHA* ou *STA* veut dire « s'arrêter » et non « aller ». A la réserve de ce seul point, nous chercherons à observer le langage en quelque sorte dans son éclosion et dans son développement. (Bopp 1833 : 1 ; trad. de Bréal [1866 : 1]).

Ce geste épistémologique de Bopp concernant l'origine et la nature du langage a fait l'objet d'une influente interprétation par Sylvain Auroux (2000 : 430-433), qui en tire une perspective suggestive sur l'origine et la nature de la linguistique :

L'affirmation de l'arbitraire linguistique et l'abandon de toute recherche concernant les motivations des racines sont un seul et même acte épistémologique qui rend possible le comparatisme [...]. La thèse de l'arbitraire des racines semble bien être la matrice des raisons logiquement articulées du refus de considérer l'origine des langues [dans le statut de la Société de Linguistique de Paris de 1866, ndr] [...]. Le rejet de l'origine des langues hors de la linguistique est désormais [chez Saussure, ndr] la même chose que l'affirmation de l'autonomie de cette discipline [...].

Puisque Auroux affirme ailleurs que « l'originalité des Lumières est peut-être d'avoir inventé l'arbitraire linguistique, c'est à dire d'avoir rendu habituelle cette pratique aristotélicienne qui survit jusqu'à nous, de définir le langage humain par son arbitraire » (1979 : 47, italique de l'auteur ; l'idée est reprise encore en 2007 : 5-6), il en résulte une représentation très cohérente et très linéaire de l'histoire de la linguistique moderne en tant qu'histoire de l'établissement progressif de l'arbitraire au coeur de la théorie du langage. Je souhaiterais nuancer cette représentation afin de mettre en avant des éléments dynamiques et contradictoires caractérisant au contraire la naissance de la linguistique.

3. Il faut tout d'abord préciser qu'on ne peut pas considérer la formulation aristotélicienne de l'arbitraire du signe (Aristote, *De interpretatione*, 16a), concernant le rapport entre le son et le sens, comme un apport novateur des Lumières préparant le terrain de la linguistique moderne. D'une part, parce que, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce type d'arbitraire caractérise déjà toute la tradition de l'aristotélisme chrétien (Augustin, *De doctrina christiana*, II, 1-5 ; St. Thomas, *Summa Theologiae*, Quaestio 85, 1 ; Dante, *De vulgari eloquentia*, I, 3, 3 ; Arnauld et Nicole, *Logique*, I, 4). D'autre part, parce que, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, loin d'apparaître plus solidement acquis, il atteint plutôt le point le plus bas de sa fortune pluriséculaire.

A cette époque, c'est une théorie iconique du signe (que les contemporains appellent « imitative ») qui atteint une sorte d'hégémonie épistémologique, sans doute pour la première fois depuis la fin du monde ancien. Formulée d'abord chez Platon (*Cratyle*, 422a-427d) puis réélaborée par Epicure dans un sens relativiste et matérialiste (*Lettre à Hérodote*, 75-76), cette théorie naturaliste du langage est remise en valeur à l'âge moderne par Gottfried Wilhelm Leibniz (1710 : 2) et par Giambattista Vico (1744 : I, 3, 57 et II, 2, 4), avant que Charles de Brosses la systématiser dans son *Traité* (1765) et que Condillac l'impose à l'attention du grand public par le biais de sa *Grammaire* (1775 : 18-22). Aussi domine-t-elle l'imaginaire linguistique à l'âge de la Révolution et de l'Empire en caractérisant par exemple la *Grammaire philosophique* (1802) de Dieudonné Thiebault et la *Clef des langues*

(1804) de Carlo Denina, ainsi que l'*Introduction aux notions élémentaires de linguistique* (1833) de Charles Nodier, le premier titre français portant le nom de la nouvelle discipline.

Si cette théorie imitative peut nier l'arbitraire « aristotélicien » entre le son et le sens sans tomber dans une conception sacrée de la langue (telle que celle de la cabale, par exemple), c'est qu'elle le remplace avec un arbitraire « épicurien », concernant le rapport entre le sens et la chose. En effet, tant que le sens est censé entretenir un rapport nécessaire avec la chose (égal dans les différentes langues), son rapport avec les différents sons ne peut qu'apparaître arbitraire - hormis le cas d'une langue sacrée qui exprimerait ce sens universel avec la seule sonorité correcte (l'hébreu, suivant la tradition). En revanche, à partir du moment où le sens est censé entretenir un rapport relativement arbitraire avec la chose (différent dans les différentes langues), son rapport avec les différents sons peut être considéré comme nécessaire, la différence des sons étant interprétable comme un reflet de la différence des sens. En général, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la présence de cet arbitraire « épicurien » distingue les formulations laïques de la théorie imitative de ses formulations « resacralisées » (Droixhe 1978 : 173), telles que celles de Nicolas-Sylvestre Bergier (1764) ou d'Antoine de Court de Gébelin (1776) qui supposent d'une manière ou de l'autre l'existence d'une langue sacrée.

Les années 1765-1835 peuvent être considérées comme un véritable « âge iconique » de la linguistique naissante dont l'événement-symbole est sans doute le décryptage des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. L'emploi qu'il fait de l'italique dans la phrase d'ouverture de sa *Grammaire égyptienne* (1826) montre bien le statut de mot-clé qu'il attribue au terme « imitation » :

Les caractères qui, dès l'origine, composèrent le système entier de l'*écriture sacrée* furent des *imitations* plus ou moins exactes d'objets existants dans la nature.

4. Dans ce cadre, le choix de Bopp de consacrer la deuxième phrase de sa préface à une prise de distances avec le « mystère des racines » ne fait que confirmer l'hégémonie que la théorie imitative exerce encore en Europe au début des années 1830. Mais il faut une nouvelle fois préciser que cette hégémonie n'était pas un héritage traditionnel auquel Bopp réagissait avec un geste innovant. Elle constituait à son tour, au contraire, comme on va le voir, une innovation hardie du matérialisme éclairé, qui avait bouleversé le cadre épistémologique traditionnel en permettant l'émergence même du nouveau paradigme comparatiste. Le geste de Bopp est en ce sens un acte d'« effacement de l'origine » (Derrida). Il n'entrouvre pas la nouvelle constitution épistémologique des sciences du langage sans refermer le processus constituant qui en a permis l'élaboration.

La trace de cet effacement se trouve ponctuellement dans la phrase initiale de la préface, où Bopp définit son programme comme « eine Erforschung ihrer physischen und mechanischen Gesetze » (« étudier les lois physiques et mécaniques qui régissent ces idiomes », traduit Bréal). Ce couple d'adjectifs n'est

pas sans histoire. C'est celui que le titre du *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie* a imposé en Europe depuis 1765 comme la marque lexicale de toute approche naturaliste ou scientifique en matière de langage. Si Bopp refuse explicitement, donc, le « mystère des racines » abordé par la théorie imitative, ce n'est qu'après avoir accepté implicitement l'hypothèse de « lois physiques et mécaniques » que cette même théorie vient d'introduire.

5. Les adjectifs figurant dans le titre du *Traité* synthétisent d'ailleurs de façon très précise les deux grands axes de l'apport innovant que la théorie imitative offre à la formation du cadre épistémologique de la linguistique comparée.

D'une part, le syntagme « *formation mécanique des langues* » annonce que le *Traité* fournit une explication *matérialiste* de l'origine naturelle du langage, n'ayant plus recours à l'intervention divine ni à l'argumentaire biblique traditionnel. Cette annonce reprend la mode lexicale lancée par *L'homme machine* (1747) de Julien de La Mettrie qu'Antoine Pluche a déjà introduit dans le domaine linguistique avec *La mécanique des langues et l'art les enseigner* (1751).

D'autre part, le syntagme « *principes physiques de l'étymologie* » précise que, en ce qui concerne l'évolution ultérieure des langues, la tradition érudite du *Dictionnaire étymologique* (1650<sup>1</sup>, 1694<sup>2</sup>, 1750<sup>3</sup>) de Gilles Ménage sera renouvelée en y appliquant les principes de la phonétique articulatoire, formalisés à partir du *Discours physique de la parole* (1668) de Géraud de Cordemoy.

Dans leur ensemble, les termes innovants « mécanique » et « physique » instaurent chez de Brosses une tension provocatrice et presque oxymorique avec les termes traditionnels de « langues » et d'« étymologie », dont ils visent évidemment à proposer une modernisation radicale. La disparition de cette connotation chez Bopp atteste efficacement de la réussite d'une pareille modernisation au cours des soixante-huit ans qui séparent ces deux ouvrages.

6. Le rôle du *Traité* dans l'établissement de l'origine naturelle du langage au sein de la culture européenne est reconnu à partir de la première histoire de la linguistique, la *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland* (1869 : 286) de Theodor Benfey. Si, d'une part, l'auteur admet que De Brosses occupe une place « primordiale » dans le débat sur l'origine et l'essence du langage et que « ce n'est pas le moindre de ses mérites que d'avoir posé l'origine purement humaine et naturelle du langage », il critique, d'autre part, le fait que le Président « pâtit à ce moment encore beaucoup des erreurs de la méthode du *Cratyle* », c'est-à-dire le fait qu'il prône une théorie imitative du signe. Il s'agit d'une démarche assez fréquente chez les historiens ultérieurs, qui ont souvent eu tendance à mettre en valeur l'ouvrage de de Brosses *malgré* la théorie imitative qui en constitue le cœur (par exemple Puppo 1957 : 56-57). Or, il faut préciser que, non seulement dans le *Traité*, mais dans les Lumières françaises, il n'y a pas d'origine naturelle du langage sans théorie imitative du signe.

Il suffit de parcourir le débat qui suit la publication de *l'Essai sur l'origine des connoissances humaines* (1746) d'Etienne Bonnot de Condillac pour se rendre compte que l'obstacle principal à l'idée de l'origine naturelle est représenté par un corollaire de l'arbitraire aristotélicien qu'on peut appeler le « paradoxe de la convention originnaire ». C'est tout d'abord Condillac qui en avoue l'existence, lorsqu'il conçoit le geste fondamental de son *Essai* - fonder la capacité humaine de manipuler les idées sur la capacité de manipuler les signes linguistiques :

Il semble qu'on ne sauroit se servir des signes d'institution, si l'on n'étoit pas déjà capable d'assez de réflexion pour les choisir et pour y attacher des idées : comment donc, m'objectera-t-on peut-être, l'exercice de la réflexion ne s'acqueroit-il que par l'usage de ces signes ? (Condillac 1746 : I, 82)

*L'Essai* ne répond pas vraiment à cette question et le paradoxe est ainsi brandi et développé neuf ans plus tard par Jean-Jacques Rousseau qui, dans son *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes* (1755), en déduit « l'impossibilité que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains » :

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matière [...] ; car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole [...] ; puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole [...]. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème [...]. (Rousseau 1755 ; 1826 : 264-272)

Cet échec des Lumières dans la pensée linguistique de Rousseau ne passe pas inaperçu dans les milieux conservateurs qui s'opposent à la montée du sensualisme. C'est Nicolas Beauzée qui se charge de donner expression à leurs inquiétudes. Dans l'article « Langue » (1765) de *l'Encyclopédie*, il cite les conclusions du *Discours* pour prôner un retour à la théorie traditionnelle de l'origine divine, instantanée et miraculeuse du langage :

Que reste-t-il donc à conclure, pour indiquer une origine raisonnable au langage? L'hypothèse de l'homme sauvage, démentie par l'histoire authentique de la Genèse, ne peut d'ailleurs fournir aucun moyen plausible de former une première langue : la supposer naturelle, est une autre pensée inalliable avec les procédés constans et uniformes de la nature : c'est donc Dieu lui-même qui non content de donner aux deux premiers individus du genre humain la précieuse faculté de parler, la mit encore aussi-tôt en plein exercice, en leur inspirant immédiatement l'envie et l'art d'imaginer les mots et les tours nécessaires aux besoins de la société naissante (Beauzée 1765 : 253).

7. Voilà l'état du débat français lorsqu'on publie à Paris le *Traité de la formation mécanique des langues*, un ouvrage qui revendique dès son titre l'origine naturelle du langage et qui propose une solution simple au paradoxe de la convention originaire : il n'y a pas eu de convention originaire, car le langage originaire n'était pas conventionnel, mais imitatif. L'arbitraire aristotélien n'a pas constitué une condition préalable, mais un aboutissement tardif du processus de formation du langage :

Ces premières observations, fondées sur les principes physiques des choses, telles que la nature les a faites, amènent les conséquences suivantes [...].

Que le langage humain & la forme des noms imposés aux choses n'est donc pas, autant qu'on se le figure, l'opération de la volonté arbitraire de l'homme : que dans la première fabrique du langage humain & des noms radicaux, cette forme est l'effet nécessaire des sensations venues des objets extérieurs, sans que la volonté y ait eu presque aucune part : qu'elle en a même eu beaucoup moins qu'on ne l'imagine aux dérivations, toujours tirées des premiers noms radicaux & imitatifs des objets réels, même lorsque la dérivation vient à s'exercer, non sur des objets physiquement existants dans la nature, mais sur des idées, sur des objets intellectuels qui n'ont d'existence que dans l'esprit humain ; en un mot, sur des êtres abstraits qui n'appartiennent qu'à l'entendement ou aux autres sens intérieurs.

Qu'après être remonté aux premiers principes du langage, tirés de l'organisation humaine, & de la propriété des choses nommées, il est important & convenable de redescendre au développement de ces principes ; d'observer les effets de la dérivation, après avoir connu ses causes & ses éléments ; d'examiner par quelles voies elle a passé du physique au moral, & du matériel à l'intellectuel ; de démêler, par l'analyse des opérations successives, l'empire ou l'influence de la nature dans le mécanisme de la parole & de la formation des mots, d'avec ce que l'homme y a mis d'arbitraire par son propre choix, par l'usage, par la convention reçue ; de montrer par quelles déterminations, par quelles méthodes, & jusqu'à quel point l'arbitraire a travaillé sur le premier fond physiquement & nécessairement donné par la nature (De Brosses 1765 : np [xi-xx]).

L'efficacité de cette solution est prouvée par le fait que dix ans après (et après vingt ans de silence éditorial), Condillac décide d'y avoir recours pour répondre enfin à la critique de Rousseau (1755), dans le deuxième chapitre de sa célèbre *Grammaire* (1775) consacré aux *Considérations générales sur la formation des langues et sur leurs progrès* :

On se trompe donc, lorsqu'on pense que, dans l'origine des langues les hommes ont pu choisir indifféremment et arbitrairement tel ou tel mot pour être le signe d'une idée [...]. Pour se convaincre combien les mots sont

peu arbitraires, il faut lire le *Traité de la formation mécanique des langues*, ouvrage neuf, ingénieux, où l'auteur montre beaucoup d'érudition et de sagacité [...]. J'en ai assez dit, Monsieur, pour vous faire voir que les langues sont l'ouvrage de la nature ; qu'elles se sont formées, pour ainsi dire, sans nous ; et qu'en y travaillant, nous n'avons fait qu'obéir servilement à notre manière de voir et de sentir (Condillac 1775 : 18-22).

Ce renoncement de Condillac à l'arbitraire aristotélicien qu'il avait accueilli dans sa jeunesse caractérise également ses autres ouvrages tardifs, la *Logique* (1780 : 93) et la *Langue des calculs* (1798 : 1-9).

8. Le fait que la *Grammaire* reste pendant cinquante ans le livre de linguistique le plus imprimé en France (Auroux 1982) explique la portée du tournant que la théorie imitative introduit dans la culture européenne.

En dissolvant le paradoxe de la convention originaire et en démontrant la possibilité d'une origine naturelle du langage, elle entrouvre aux sciences du langage l'espace de la préhistoire. Un espace logique, tout d'abord, qui se concrétise dans la possibilité, pour Condillac, de placer le chapitre *sur la formation des langues* au début de sa grammaire scolaire, destinée à des milliers d'étudiants en Europe, parmi lesquels sans aucun doute le jeune Wilhelm von Humboldt. Un espace historique, ensuite, qui, grâce à des travaux comme *La clef des langues* (1804) de Carlo Denina, s'étend jusqu'à contenir l'hypothèse boppienne d'une parenté préhistorique entre les langues.

Bref, en assurant dans la *Grammaire* la fondation logique de l'origine naturelle du langage, la théorie imitative institue le domaine épistémologique qui sera rempli cinquante ans plus tard par l'émergence de la notion d'indo-européen.

9. L'autre grand axe de la contribution innovante que la théorie imitative apporte au cadre épistémologique des sciences du langage est le projet d'une application systématique de la phonétique articulatoire à l'étymologie, visant à proposer cette dernière comme un pilier de l'étude scientifique du langage. Ce n'est pas un programme évident pour la France du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En premier lieu, parce que l'étymologie et la phonétique articulatoire sont des disciplines passablement discréditées. Il suffit de rappeler que Gilles Ménage et Géraud de Cordemoy, leurs fondateurs, sont surtout célèbres pour les satires que Molière en a faites, respectivement, dans les *Femmes savantes* (1672 : III, 3) et dans le *Bourgeois gentilhomme* (1671 : II, 4). Si d'ailleurs Diderot est parmi les premiers à prendre ses distance avec Molière sur ce point, dans l'article « Encyclopédie » (1755) de l'*Encyclopédie* (où il avoue également ne pas avoir suffisamment traité ces matières dans son ouvrage), c'est qu'il écrit sous l'influence des manuscrits préparatoires du *Traité*, que de Brosses lui communique en 1754. Avec le *Traité*, de Brosses est donc en première ligne dans la remise en honneur de ces parties de la linguistique qui excèdent le domaine grammatical.



En deuxième lieu, c'est le rapprochement entre l'étymologie et la phonétique qui constitue un geste innovant, parce que ce deux disciplines sont normalement considérées comme très éloignées.

D'une part, les recherches de phonétique qui fleurissent en France depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sont axées d'habitude sur une perspective synchronique. C'est le cas du *Discours physique de la parole* (1668) de Cordemoy, l'un des premiers qui fournit un classement des consonnes par lieu d'articulation et qui décrit la structure bidimensionnelle du système vocalique en croisant la labialité et l'aperture. C'est le cas également de *l'Essais de grammaire* (1694) de Louis de Courcillon de Dangeau, qui offre les premières descriptions des traits de sonorité et de nasalité. Il en est de même, évidemment, des premières recherches anatomiques sur l'appareil phonatoire, telles que le *Mémoire sur les causes de la voix de l'homme* (1703) de Denis Dodart, qui démontre la responsabilité exclusive du larynx dans l'émission de la voix, et *La formation de la voix de l'homme* (1744) d'Antoine Ferrein, qui en explique le fonctionnement en isolant les « cordes vocales ». Même les excellentes synthèses de phonétique française que Beauzée propose dans l'article « Lettres » (1765) de *l'Encyclopédie*, puis dans sa *Grammaire générale* (1767), se tiennent dans une perspective étroitement synchronique.

D'autre part, les recherches étymologiques sur la *cognatio linguarum* (« parenté des langues ») se basent généralement sur une notion de *permutatio litterarum* (« remplacement des lettres ») qui ne dépasse pas l'horizon du langage écrit. Il suffit de feuilleter deux des ouvrages de référence de l'étymologie de l'époque pour s'en rendre compte. Ni le *Tractatus de permutatione literarum* (1664) antéposé à *l'Etymologicon linguae latinae* de Gerhard Voss, ni les *Principes de l'art des étymologies* (1750) précédant la troisième édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage éditée par François-Augustin Jault, ne contiennent de considérations phono-articulatoires sur les « lettres » dont ils prétendent illustrer les « altérations ». Les deux se bornent au contraire à lister et à exemplifier des cas d'apparition, disparition ou transformation des « lettres » :

B mutatur in F vel PH. Latini quoque pro *Bubalus* scripserunt et *Bufalus* [...]

B mutatur in R. *Arripio* est ab *abripio*. *Surripio* a *subripio*

B mutatur in T. *Tardus* a *βραδύς*

[Voss 1664 : 1, 4-5]

B changé en F ou PH. Franç. *sebum*, *suif*. Ital. *bubulcus*, *bifolco* [...].

B changé en G. Ital. le B double se change en G double : *debbo*, *deggio*. *subietto*, *suggetto*. *gabbia*, *gaggia*. etc. Esp. *abuelo*, *aguelo* [...].

B changé en L. Esp. *bombarda*, *lombarda*.

[Ménage 1750 : xxxiv]

L'absence de toute analyse articulatoire rend impossible, d'une part, la distinction entre des faits purement imaginaires et des faits passablement probables et, d'autre part, empêche de classer et d'interpréter ces derniers d'une manière quelconque. Par exemple, deux cas avérés d'alternance consonantique comme « *Bubalus...* et *Bufalus* » (chez Voss) et « *bubulcus, bifolco* » (chez Ménage) ne se distinguent pas de cas tout à fait improbables comme « *Tardus a βραδύς* » (Voss) ou « *bombarda, lombarda* » (Ménage) ni de cas tout à fait différents provoqués par l'assimilation régressive, comme « *Arripio est ab Abripio* » (Voss) ou « *gabbia, gaggia* » (Ménage).

Or, c'est précisément ce type de distinctions que l'application de la phonétique articulatoire à l'étymologie commence à rendre possible à partir du *Traité*.

10. Il s'agit d'une application inhabituelle dans la tradition grammaticale latine, mais qui caractérise, en revanche, la tradition juive. Étroitement liée à cette formulation sacrée de la théorie imitative qu'est la cabale, la grammaire juive se caractérise en effet par un développement important de la phonétique articulatoire et par une centralité, en son intérieur, du lieu d'articulation (Auroux & Calvet 1973 : 82 ; Dangeau 1694), un trait distinctif qui, grâce à sa nature spatiale, facilite l'élaboration d'analogies figuratives entre le son et le sens. Le *Traité [...] des principes physiques de l'étymologie* puise indirectement à cette tradition sacrée pour mettre en oeuvre son projet matérialiste.

La source principale de de Brosses est sans aucun doute le *Glossarium germanicum* (1737) de Johann Georg Wachter. Connaisseur de la tradition juive et auteur d'un *Elucidarius cabalisticus* (1706), Wachter consacre en effet une bonne partie de ses *Prolegomena* (1737 : xvii-xlvi) à fournir une description des sons du langage fondée sur le lieu d'articulation, qu'il essaie d'employer ensuite dans le domaine de la *cognatio linguarum*.

Il est intéressant d'observer la manière où de Brosses reprend et modifie l'une des règles étymologiques proposées par Wachter (1737 : iii, n.), car ce geste met en avant une notion d'homorganicité qui constituera l'un des piliers de la linguistique comparée :

§154. *Caractere de différence entre les langues et les dialectes.*

Wachter marque ingénieusement en deux mots le caractère de différence qu'il y a entre les langues et les dialectes. *Les langues*, dit-il, *diffèrent entre elles par des consonnes* (il entend, sans doute, les consonnes organiques) *et les dialectes par les voyelles*. Cela est si juste et si précis que je n'ai rien à y ajouter. Lorsqu'on remarque en diverses langues que les mots de même signification s'expriment par les mêmes consonnes, ou ne font que les varier par des mouvements procédans du même organe, on peut dire que ce n'est que le même mot, malgré la différence totale des voyelles du mot, qui portent à l'oreille un son très-différent : et en conclure que les langues sont soeurs ; c'est-à-dire, qu'elles ne sont que des dialectes provenues d'une même

mere. Au contraire si deux langues expriment habituellement leurs mots de même signification par des organes différents, c'est-à-dire par des consonnes différentes, c'est un signe que ces langues sont étrangères l'une à l'autre, et qu'elles n'ont pas la même origine immédiate. (1765 : II, 44-45).

Selon de Brosses, donc, on peut considérer deux langues comme apparentées (« dialectes ») non seulement si leurs mots emploient les mêmes consonnes, mais également si elles emploient des consonnes différentes ayant le même lieu d'articulation (« même organe »). Bien que cette (proto- et pseudo-) « loi phonétique » puisse nous faire sourire, s'agissant d'une règle grossière dépourvue de toute validité générale, il ne faut pas méconnaître qu'elle possède pourtant une certaine validité statistique, c'est-à-dire que le changement consonantique « du même organe » est effectivement le type d'évolution consonantique le plus fréquent.

De Brosses insiste à plusieurs reprises sur ce fait :

§190. *Cause de l'alteration des mots en passant d'une langue à une autre. Rapidité de cette altération.* De la facilité qu'ont les lettres de même organe à se remplacer les unes les autres, naissent les variétés infinies qui se trouvent dans la prononciation des mots, et les altérations perpétuelles qu'ils souffrent en passant d'une langue à l'autre [...]. En étymologie, dans la comparaison des mots, il ne faut avoir aucun égard aux voyelles, & n'en avoir aux consonnes qu'autant qu'elles seroient de différents organes. Si la variété dans la consonne ne vient que de la différence des inflexions du même organe, on doit dire hardiment que c'est toujours la même lettre. C'est la caractéristique de la suite d'organes qui doit guider dans cette comparaison (1765 : II, 158-159).

La notion de « changement du même organe » est importante, non seulement parce qu'elle instaure le réflexe d'aller au delà de l'apparence alphabétique des mots en attribuant une primauté épistémologique à leur articulation orale, mais également parce que, ce faisant, elle attire l'attention sur ce qui est effectivement le plus probable, du point de vue anatomique, en matière de *permutatio literarum*.

Ce n'est peut-être pas par hasard si la première loi phonétique du XIX<sup>e</sup> siècle, la célèbre *Lautverschiebung* présentée par Jacob Grimm dans sa *Deutsche Grammatik* (1822), est entièrement constituée de ces « changements du même organe » que sont les spirantisations, les dévoisements et les déaspirations décrivant le passage du système consonantique indo-européen au système germanique.

11. Une fois la notion de « changement du même organe » établie, de Brosses se penche également sur la principale catégorie d'exceptions qui s'y oppose, en fournissant une description appréciable de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'assimilation :

§191. *La permutation des lettres s'opère d'une manière physique et nécessaire.* Règle générale : le changement d'une lettre en une autre qui n'est pas de même organe naît de ce que dans la langue dérivante l'organe joignoit à la prononciation de la lettre changée l'inflexion d'un autre organe ; et c'est celui de la lettre qui remplace. Pourquoi le D de Diurnus est-il devenu J dans Journal? C'est que ce dernier mot a passé en venant par l'italien *Giorno* qui se prononce *Djiorno*. Les dents articuloient seules dans le latin *Diurnus* : elles articuloient avec inflexion du palais dans l'italien *Djiorno* ; l'articulation du palais est restée seule dans le français *Journal*. Les lettres s'attirent les unes les autres, non pas au hasard, mais dans un certain ordre dicté par la nature et par une opération insensible, née de l'organisation même. Voyez ce que j'ai dit (n°46) sur la lettre de levre M et la manière dont elle attire une autre labiale en se transformant en voix nazale. Exemple : *Numerus*, nombre ; *Cumulus*, comble (1765 : II, 161).

Bien que son exposé soit loin d'être toujours aussi irréprochable, le mérite de de Brosses reste celui d'avoir prôné une application systématique de la phonétique articulatoire aux étymologies et d'avoir fait de cette application l'une des bases de l'étude scientifique du langage.

12. A travers sa théorie imitative du signe, la linguistique matérialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle semble avoir joué un rôle non négligeable dans la formation du cadre épistémologique de la linguistique comparée. D'une part, elle a constitué la condition logique pour l'établissement de l'origine naturelle du langage, en entrouvrant le domaine temporel de la préhistoire où l'hypothèse indoeuropéenne de Bopp a trouvé sa place. D'autre part, elle a contribué à l'affirmation, dans la recherche étymologique, d'une phonétique articulatoire axée sur le lieu d'articulation mettant en valeur les changements phonétiques « du même organe » qui seront exploités à partir de la Loi de Grimm.

Dans son ensemble, la théorie imitative du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut pas être considérée comme une théorie « préscientifique » du langage. Apparue et disparue à l'époque des révolutions, dans le siècle précédant la naissance de la linguistique moderne, elle occupe plutôt la place de seuil qui est celle d'une théorie « protoscientifique ». Sa spécificité a été de faire appel au naturel du langage pour détruire les constructions qui le recouvraient, afin que d'autres constructions soient un jour possibles. Le rappeler, c'est rappeler qu'il existe un naturel, à partir duquel il est toujours possible de détruire, de reconstruire.

## BIBLIOGRAPHIE

Auroux, Sylvain, *La sémiotique des encyclopédistes. Essai d'épistémologie historique des sciences du langage*, Paris, Payot, 1979.

- Auroux, Sylvain, « La vague condillacienne » in *HEL* 4/1, 1982, 107-110.
- Auroux, Sylvain, « Les antinomies méthodologiques » in Id. (dir.) *Histoire des idées linguistiques*, III, Liège, Mardaga, 2000, 409-440.
- Auroux, Sylvain, « Le paradigme naturaliste » in *HEL* 29/2, 2007, 5-15.
- Auroux, Sylvain & Calvet, Louis-Jean, « De la phonétique à l'apprentissage des langues; l'étude des sons du langage au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *La Linguistique* 9, 1973.
- Beauzée, Nicolas (attribué), « Langue » in Diderot & D'Alembert 1751-1780 : IX (1765).
- Beauzée, Nicolas (attribué), « Lettres » in Diderot & D'Alembert 1751-1780 : IX (1765).
- Beauzée, Nicolas, *Grammaire générale*, Paris, Barbou, 1767.
- Benfey, Theodor, *Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland*, München, Cotta, 1869.
- Bergier, Nicolas-Sylvestre, *Les élémens primitifs des langues*, Paris, Brocas-Humblot, 1764.
- Bopp, Franz, *Vergleichende Grammatik*, Berlin, Dümmler, 1833.
- Bopp, Franz, *Grammaire comparée des langues indoeuropéennes*, trad. par Michel Bréal, Paris, Impr. impériale, 1866.
- Brosses, Charles de, *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, Paris, Saillant, 1765.
- Buffon, George-Louis de, *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi*, Paris, Impr. royale, 1749.
- Condillac, Etienne Bonnot de, *Essai sur l'origine des connoissances humaines*, Amsterdam, Mortier, 1746.
- Condillac, Etienne Bonnot de, *Grammaire*, Parme, Impr. royale, 1775.
- Condillac, Etienne Bonnot de, *La logique*, Paris, L'Esprit-Debure, 1780.
- Condillac, Etienne Bonnot de, *La langue des calculs*, Paris, Houel, 1798.
- Court de Gébelin, Antoine, *Histoire naturelle de la parole*, Paris, Boudet, 1776.
- Dangeau, Louis de Courcillon de, *Essais de grammaire contenus en trois lettres d'un académicien à un autre académicien*, Paris, Coignard, 1694.
- Diderot, Denis, « Encyclopédie » in Diderot & D'Alembert 1751-1780 : V (1755).
- Diderot, Denis, et D'Alembert, Jean (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris-Neufchastel-Amsterdam, Le Breton, 1751-1780.
- Dodart, Denis, « Mémoire sur les causes de la voix de l'homme et de ses differens tons » in *Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1700, avec les mémoires de mathématique et de physique*, Paris, Boudot, 1703, pp.238-287.
- Droixhe, Daniel, *La linguistique et l'appel de l'histoire*, Genève, Droz, 1978.
- Ferrein, Antoine, « De la formation de la voix de l'homme » in *Histoire de l'Académie royale des sciences (1741), avec les Mémoires de mathématiques et de physique*, Paris, Imprimerie royale, 1744, pp. 409-432.
- Grimm, Jacob, *Deutsche Grammatik*, Göttingen, Dieterichsche, 1822-1837.

- Leibniz, Gottfried Wilhelm, « Brevis designatio meditationum de originibus gentium ductis potissimum ex indicio linguarum » in Id., *Miscellanea berlinensia*, Berlin, 1710, 1-16.
- Ménage, Gilles, *Dictionnaire Etymologique de la langue Française*, éd. par Jault, Augustin-François, Paris, [s. n.], 1750.
- Puppo, Mario (ed.), *Discussioni linguistiche del Settecento*, Torino, Utet, 1957.
- Rousseau, Jean-Jacques, « Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes » (1755) in Id. *Oeuvres complètes*, Paris, Dalibon, 1826.
- Vico, Giambattista, *Principi di Scienza Nuova*, Napoli, Muziana, 1744.
- Voss, Gerhard, *Etymologicon linguae latinae*, praefigitur ejusdem *Tractatus de permutatione literarum*, Lugduni, Grégoire, 1664.
- Wachter, Johann Georg, *Elucidarius cabalisticus, sive reconditae Hebraeorum philosophiae brevis et succincta recensio*, Romae [en réalité Halle, Weller], 1706.
- Wachter, Johann Georg, *Glossarium germanicum continens origines et antiquitates linguae germanicae hodiernae*, Lipsiae, Gleditschii, 1737.